



vendredi 15 octobre 2010

Communiqué de presse

Signature d'un accord de collaboration scientifique au Parc de l'équipement : Le Conseil général et l'Etat, représenté par la direction des infrastructures de transport et le Laboratoire central des ponts et chaussées, s'unissent pour la recherche et l'innovation

Michel Leroux, premier vice-président du Conseil général de Loir-et-Cher, Jean Lévêque, Sous-directeur des Infrastructures de transports du Ministère de l'écologie, du développement durable et de la mer et Jean Bonny, directeur général-adjoint du Laboratoire central des ponts et chaussées signent ce vendredi 15 octobre au Parc de l'équipement du conseil général un accord cadre de collaboration scientifique dans le domaine des matériaux de chaussée.

Le parc du Département du Loir-et-Cher, qui a été transféré au Conseil général dans le cadre de l'acte 3 de la loi de décentralisation, est doté d'une centrale de fabrication d'enrobés utilisée de longue date pour des travaux de recherche et d'innovation par le réseau scientifique et technique du Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer (MEEDDM) et notamment le Laboratoire central des ponts et chaussées (LCPC).

Le Conseil général du Loir-et-Cher, le LCPC, le CETE Normandie-Centre, par le biais de la SEMR de Blois et la Direction générale des infrastructures, des transports et de la mer, représentée par la Direction des infrastructures de transport ont conjointement élaboré un accord-cadre de collaboration scientifique dans le domaine des matériaux de chaussées.

Ce partenariat nous aidera à mieux répondre à nos questionnements dans le domaine des matériaux de chaussées pour la recherche méthodologique, la normalisation, la validation d'études des procédés d'innovation, la formation et alimentera la veille scientifique et technologique.

Cette collaboration dotera en particulier le réseau scientifique et technique du ministère d'un outil lui permettant :

- d'être force d'innovation dans le domaine des projets routiers,
- de favoriser le développement d'une recherche d'excellence s'appuyant sur la réalité opérationnelle,

Contact presse :

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – florence.ducasse@cg41.fr

Pascal Brindeau : 02 54 58 43 44 – 06 82 48 50 09 – pascal.brindeau@cg41.fr

- de valoriser les résultats de la recherche en les confrontant à l'objet industriel tout en favorisant le développement d'un pôle d'expertise intégrant les contraintes industrielles, ainsi que le dialogue entre les chercheurs, les ingénieurs et les maîtres d'ouvrage en charge des réseaux routiers,
- d'améliorer la gestion et la traçabilité des matériaux alternatifs.

Cet accord-cadre, s'inscrit dans la logique générale qui a permis la mise en œuvre des Conférences technique interdépartementale sur les transports et l'aménagement (CoTITA), la signature de la convention d'engagement volontaire des acteurs de conception, réalisation et maintenance des infrastructures routières, voirie et espace public urbain et la création en début de cette année de l'Institut des routes, des rues et des infrastructures pour la mobilité (IDDRIM).

Cette centrale est utile à tous, elle permet au réseau scientifique et technique de conserver ses compétences et de développer ses expertises dans le domaine des matériaux de chaussées en ce qui concerne :

- les économies d'énergie dans les process de fabrication,
- la réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre,
- la mesure et la réduction des émissions d'autres polluants dans l'atmosphère,
- les économies de ressources naturelles notamment par le développement du recyclage des matériaux de déconstruction.

Ceci, afin de mieux répondre aux besoins et aux attentes de l'ensemble des maîtres d'ouvrages. Outil de recherche, elle est au plus près de ceux qui sont le mieux à même de la gérer.

Contact presse :

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – florence.ducasse@cg41.fr

Pascal Brindeau : 02 54 58 43 44 – 06 82 48 50 09 – pascal.brindeau@cg41.fr